

**Zeitschrift:** Tracés : bulletin technique de la Suisse romande  
**Herausgeber:** Société suisse des ingénieurs et des architectes  
**Band:** 134 (2008)  
**Heft:** 10: Projets Lausanne jardins 09

**Artikel:** Projets primés du concours international  
**Autor:** Della Casa, Francesco  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-99679>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Projets primés du concours international

Les 7 et 8 avril dernier, le jury du concours international Lausanne Jardins 2009 a examiné 138 projets rendus par des équipes provenant de 19 pays répartis sur quatre continents. Après trois tours éliminatoires, il a choisi d'attribuer trois premiers prix, deux seconds prix, une distinction spéciale, dix distinctions et 16 mentions.

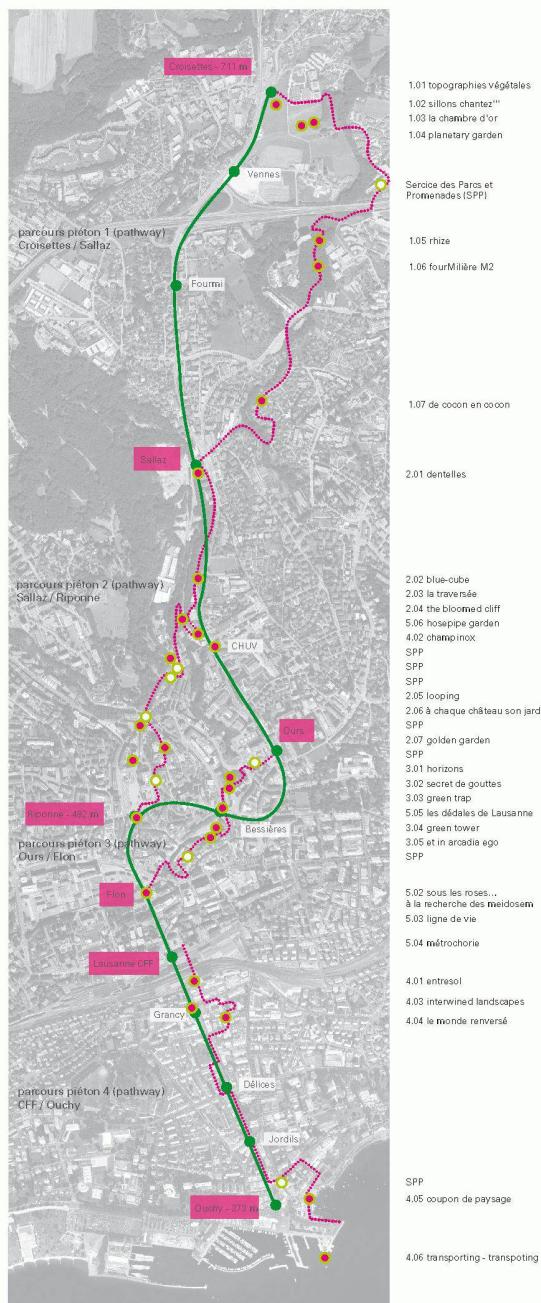
Les concurrents du concours international de paysagisme ont été invités à proposer des projets de jardins sur quatre parcours piétonniers rattachés à la nouvelle ligne de métro M2, ainsi que dans l'espace souterrain des stations, selon une thématique générale intitulée « Jardins dessus dessous ».

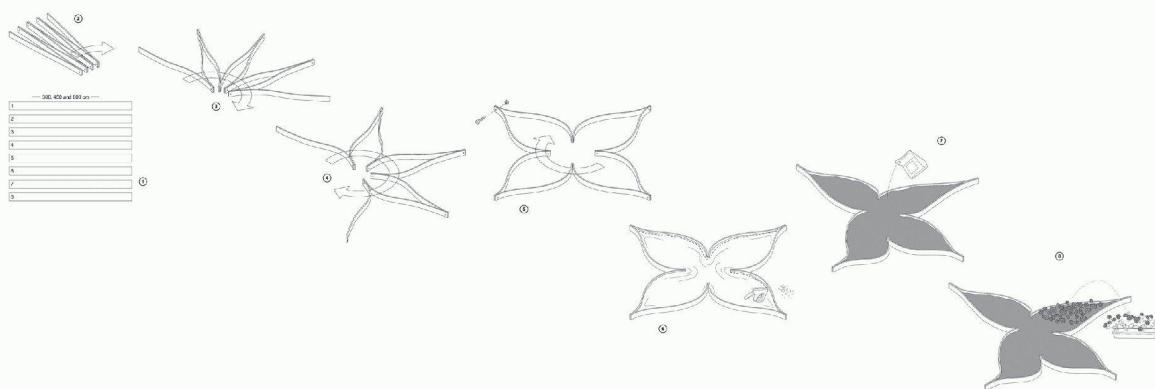
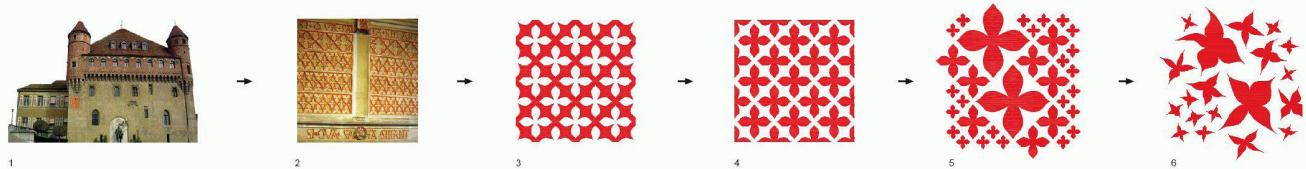
Le palmarès se caractérise par une internationalisation sans précédent de la manifestation Lausanne Jardins. Les cinq prix récompensent des équipes provenant d'autant de pays européens. Preuve de la difficulté et du très haut niveau de ce concours, le fait que près d'une vingtaine de lauréats des précédentes éditions n'ont cette fois-ci pas trouvé grâce aux yeux du jury. Mais ce fait dénote également un remarquable renouvellement au sein de la corporation des architectes paysagistes européens.

Le jury a choisi d'attribuer les premiers prix à des propositions qui, bien qu'elles adoptent une stratégie subtile et peu tapageuse, mettent profondément en question la matérialisation et les usages de l'espace public. Qu'il s'agisse des places urbaines envahies par le parking automobile, de la matérialisation uniformément fonctionnelle des quais lacustres ou de l'engazonnement prépondérant des parcs publics.

Les 32 projets retenus offrent une remarquable variété de propositions, qui, ensemble, permettent déjà d'esquisser la scénographie d'un parcours qui dialogue avec le paysage grandiose du territoire lausannois. Ils feront tous l'objet d'une analyse de faisabilité approfondie, la majorité d'entre eux devant aboutir à une réalisation en juin 2009. S'y ajouteront un certain nombre de jardins réalisés par le Service des Parcs et Promenades de la Ville de Lausanne et par la HES de Lullier, à la suite de concours de projet internes.

Francesco Della Casa





## 2.06 A CHAQUE CHÂTEAU SON JARDIN (PREMIER PRIX)

Ce projet contextuel propose une installation temporaire délicate et sensible sur la place du château, lieu symbolique du pouvoir cantonal. Là se déroulent les cérémonies d'investiture des autorités, les prestations de serment, etc. Cas sans doute unique en Europe pour un centre historique médiéval, ce lieu est ordinairement occupé par des places de parc.

La proposition prend prétexte du décor peint intérieur du château cantonal pour composer un ensemble de conteneurs quadrifoliés de taille variable, plantés de géraniums (pélerargonium meriflame). Le jury a particulièrement apprécié la manière subtile et tranquille avec laquelle le projet s'insère dans cet espace public complexe, relançant avec à-propos la question de la présence du parking en surface. Les solutions techniques très étudiées rendent plausible cette installation temporaire qui se distingue par sa discrète légèreté, même s'il apparaît en concurrence avec la présence, durant une semaine au début du mois de juillet, du Festival de la Cité.

## LE MONDE RENVERSÉ



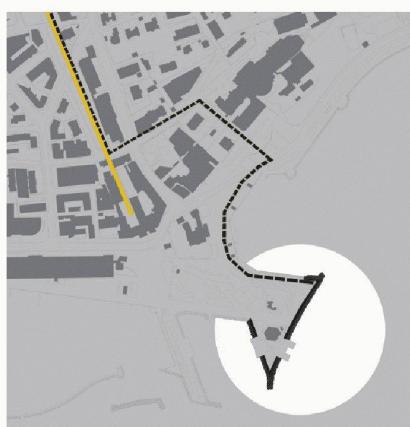
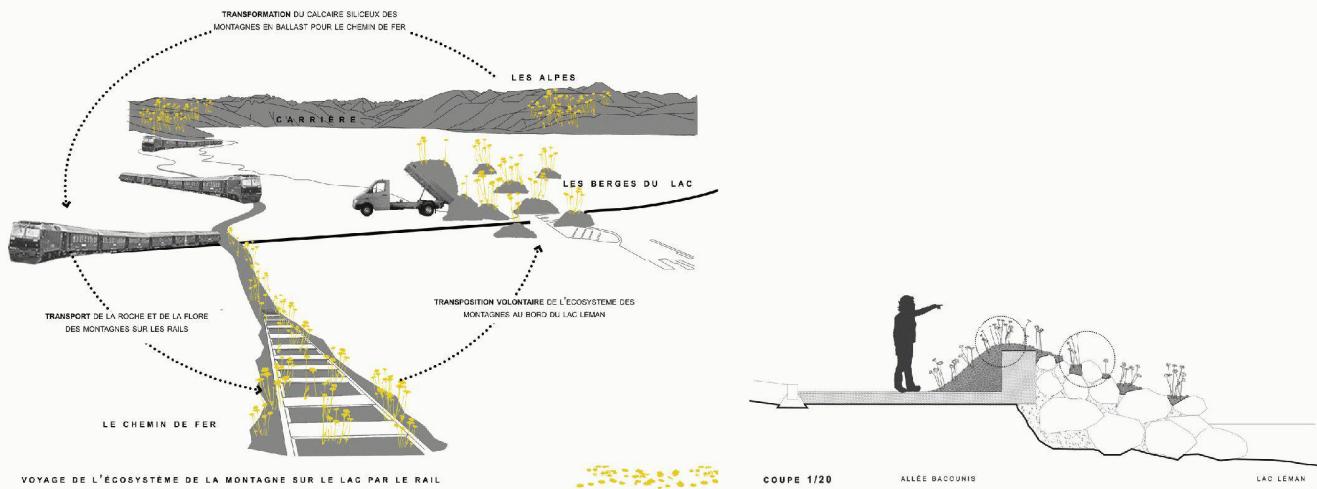
### 4.04 LE MONDE RENVERSÉ (PREMIER PRIX)

Dans le petit parc public de l'Eglise Anglaise, les auteurs proposent une inversion conceptuelle aussi simple qu'efficace. La surface engazonnée est dénudée et envahie par de petits monticules recouverts de gazon, matérialisant autant de taupinières.

Le revêtement végétal banal et stérile qui caractérise la majeure partie des «espaces verts» urbains est ainsi questionné par une mise en scène en «écorché», alors que ce qui est ordinairement considéré comme une verue indésirable, la taupinière, est représenté comme un élément précieux.

Le jury a particulièrement apprécié la prise de position à la fois simple et radicale de ce projet, qui interprète avec une ironie subversive le thème du «jardin dessus dessous».

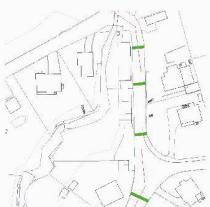




#### 4.06 TRANSPORTING-TRANSPORTING (PREMIER PRIX)

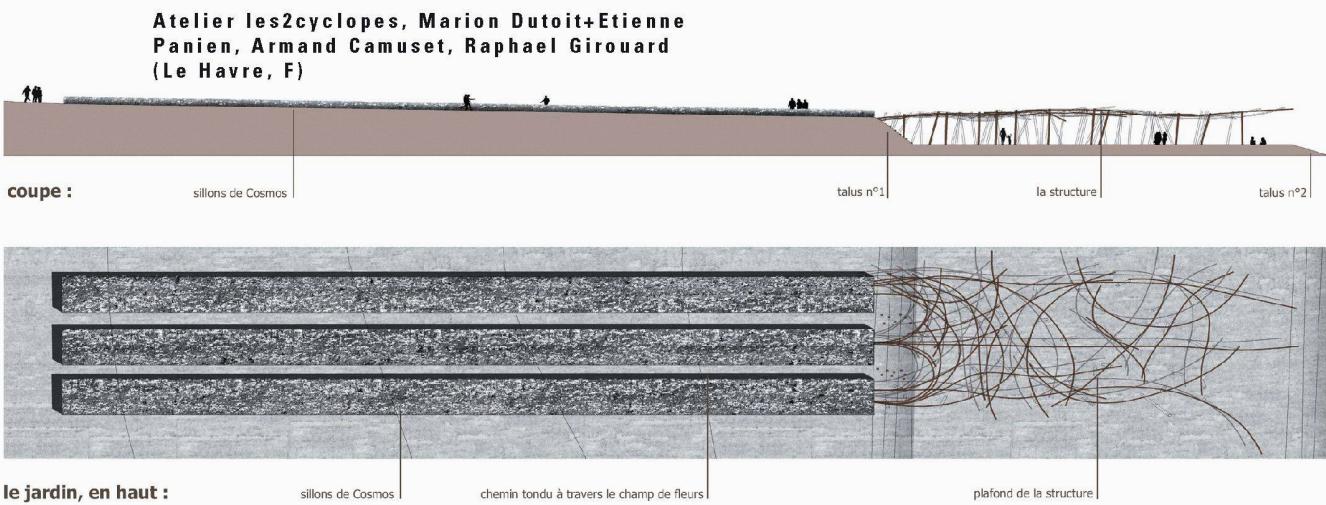
Le projet propose une interprétation inédite et séduisante de la limite physique et visuelle du quai de lac, en partant de la position de l'observateur face au paysage alpin. Le brise-lame, ordinairement composé d'un enrochement et d'un parapet de béton, est ici matérialisé par un bourrelet de ballast, planté d'essences alpestres susceptibles de résister aux conditions difficiles du bord du lac (embruns, chocs thermiques). De ce fait, les auteurs opèrent une translation conceptuelle et matérielle entre « ce qui est regardé », le territoire alpin, et le lieu d'où l'on regarde, le quai.

Le jury attire toutefois l'attention des auteurs sur les difficultés qui pourraient naître de la présence au bord du lac de nombreux canards, qui peuvent devenir prédateurs des pousses.



## 1.01 TOPOGRAPHIES VÉGÉTALES (DISTINCTION SPÉCIALE)

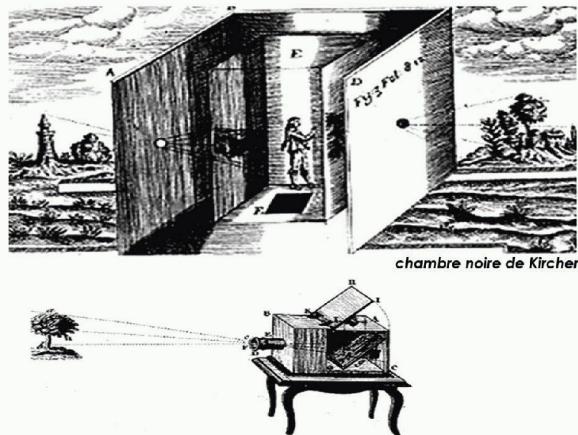
Le dispositif consiste à peindre sur le sol les courbes de niveau topographique tout au long du parcours piéton, avec un intervalle de distance verticale de deux mètres. Le dénivelé général du parcours étant de 340 mètres, la végétation lausannoise varie considérablement entre le haut et le bas du parcours. Son inventaire botanique localisé est rapporté en négatif sur les bandes peintes. Le jury apprécie particulièrement la fonction signalétique offerte par cette proposition, sa présentation didactique convaincante et la mise en relation de la convention topographique abstraite avec sa réalité botanique.



## 1.02 « SILLONS CHANTEZ » (DISTINCTION)

Le projet propose d'installer trois bandes plantées sur le plateau du Biopôle en exploitant la rupture de pente offerte par le talutage. Le jardin de cosmos laisse place à une pergola, permettant au visiteur de le parcourir d'abord à niveau, puis par en dessous. Ces trois bandes sont placées en correspondance visuelle avec les trois tours de Valmont.





### 1.03 LA CHAMBRE D'OR, UNE FABRIQUE DANS UN PARC (MENTION)

Le dispositif consiste à ensemencer un champ rectangulaire oblong avec des plantes annuelles à floraison bleue (lin, bleuet et phacélie) de manière à créer une surface rappelant le lac, puis à y disposer un conteneur qui fonctionne comme la « camera obscura » de Kircher. Un trou pratiqué dans la paroi (sténopé) permet au visiteur de contempler le grand paysage comme une projection.

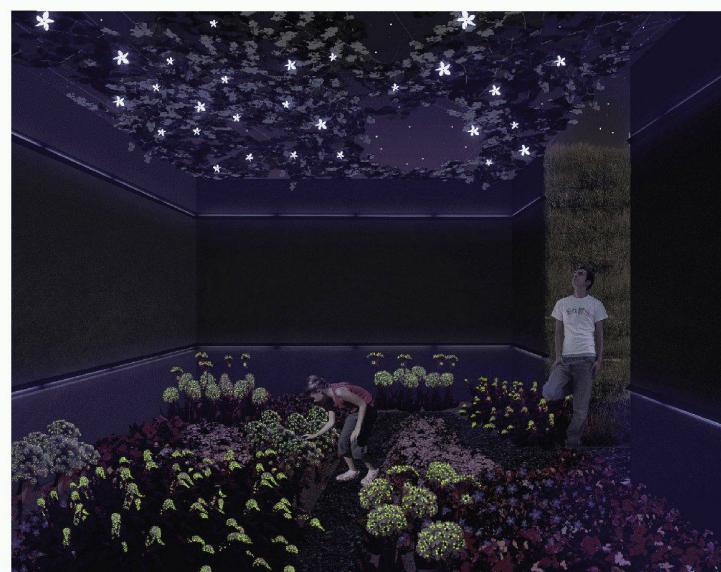
L'ensemble du dispositif est une « fabrique » conceptuelle, qui postule qu'un paysage n'existe que dès lors qu'il est « inventé » par l'être humain.

**Auxiliadora Galvez Perez & Izabela Wieczorek (Madrid, E)**

### 1.04 PLANETARY GARDEN (DISTINCTION)

Face au grand paysage, les auteurs proposent un jardin introverti qui fait pivoter le regard du visiteur dans la direction verticale, mettant en relation le sol jardinié et la voûte céleste. L'introversion est réalisée au moyen d'un bâti en bottes de foin, disposé sur la prairie.

Le jardin offre la possibilité d'une visite à la fois diurne et nocturne.





### 1.05 RHIZE (MENTION)

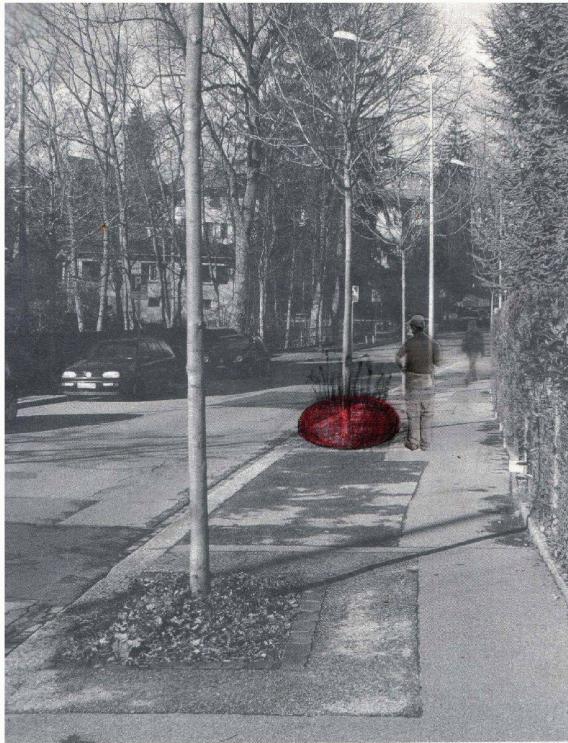
Ce projet traite de l'épaisseur du territoire, que les hommes transpercent pour y installer un métro, que la rivière met à vif en l'érodant. Au creux du vallon de la Vuachère, l'homme utilise le végétal pour stabiliser les berges, entretient une forêt à haute futaie, l'aménage pour l'agrément des riverains. Les auteurs mettent en évidence cette collaboration entre nature et artifice en attirant l'attention sur d'infimes détails, cavités creusées dans la molasse par le ruissellement, racines dénudées, avec un dispositif minimal de contentions et de cheminements en pleine pente.



### 1.06 FOURMILIÈRE M2 (MENTION)

Le jury a choisi de retenir cette proposition comme contrepoint du projet « rhize ». Le projet consiste à importer dans le vallon les signes du chantier du métro, filets de plastique orange, rubans de marquage, etc. pour superposer le travail de creusement par l'homme et l'effet d'érosion de la rivière. De cette manière, les auteurs soulignent le caractère d'artefact de cet espace d'apparence naturelle.





**cocon sur le trottoir**



#### 1.07 DE COCON EN COCON (MENTION)

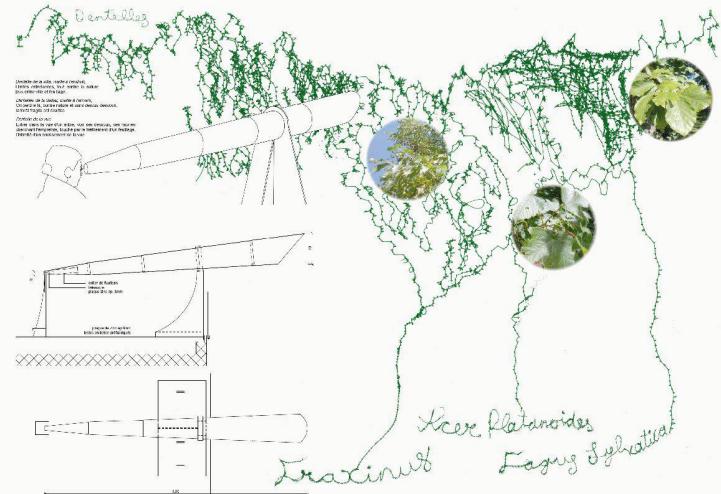
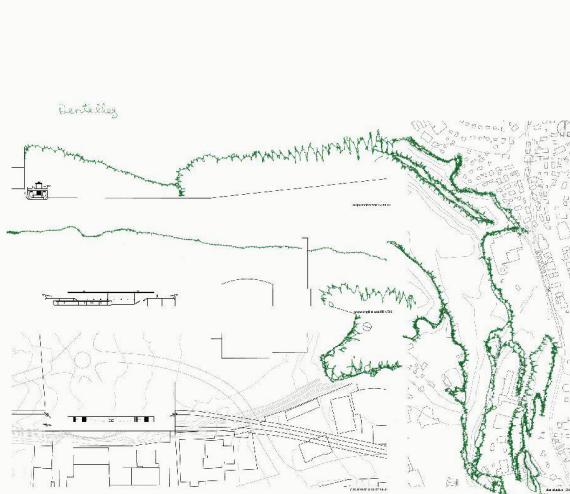
Les auteurs se proposent de disposer une série de cocons dans le territoire, comme un signe végétal énigmatique dans le contexte urbain. Ces cocons, de taille variable, sont composés d'une structure ovoïde en branches de saule tressées, d'une toile de jute et de substrat ensemencé. Les essences sont notamment choisies en fonction de leur potentiel apicole.

Disposés dans le quartier de villas de Champ-Rond, dans l'espace public comme dans l'espace privé, ces cocons sont proposés aux habitants comme éléments d'appartenance à une collectivité.

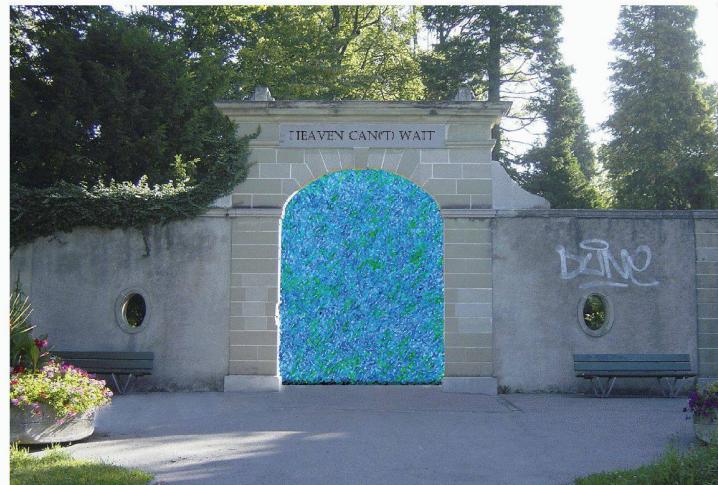
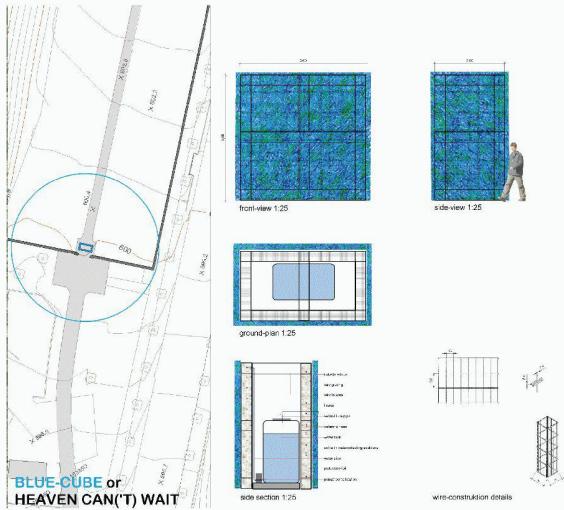
#### 2.01 DENTELLES (MENTION)

Disposé sur la toiture de la station « La Sallaz » du M2, le projet consiste en trois télescopes braqués sur la lisière de la forêt, dont les limites ont été repoussées par les divers chantiers qui ont colonisé le vallon. Les auteurs invitent le visiteur à une observation d'un élément de détail de cette lisière, une dentelle fragile qui marque la limite de l'urbanisation. La qualité de ce projet est de mettre en relation la grande échelle du paysage avec un fragment qui lui est constitutif, au moyen d'un dispositif standard de l'équipement touristique.

**Aline Juon, Florine Wescher**  
(Genève, CH)



**Bernhard Küdde**  
(Witten, D)

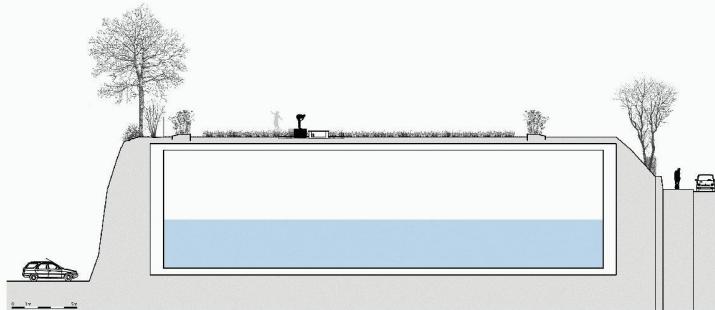


## 2.02 BLUECUBE (DISTINCTION)

Le projet consiste à édifier un parallélépipède cultivé de *Lobelias erinus*, devant le grand portail de l'ancien cimetière du Calvaire. Vu de l'extérieur, ce bâti crée un effet d'écran bleuté, qui met en évidence la présence du cimetière. Depuis l'intérieur, il apparaît comme un objet énigmatique, placé dans la perspective de l'allée.

Il installe un accès en baïonnette, de manière à rappeler le caractère sacré que ce lieu a perdu.

**Vincent Rieusset, Sonia Keravel**  
(Paris, F)

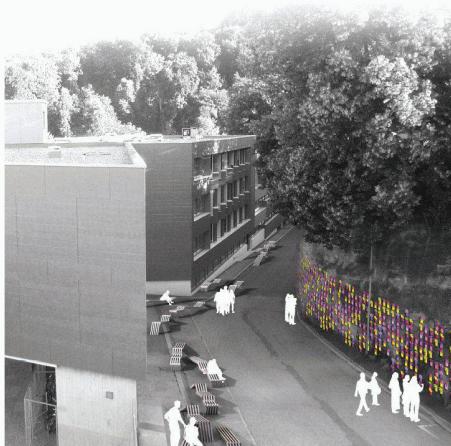


## 2.03 LA TRAVERSÉE (MENTION)

Le projet transforme la toiture du réservoir du Calvaire en jardin ludique et poétique, que le visiteur est invité à traverser au moyen d'un « pas japonais », comme si la surface du jardin se confondait avec la surface de l'eau du réservoir, invisible. Un environnement sonore restitue la présence du réservoir.

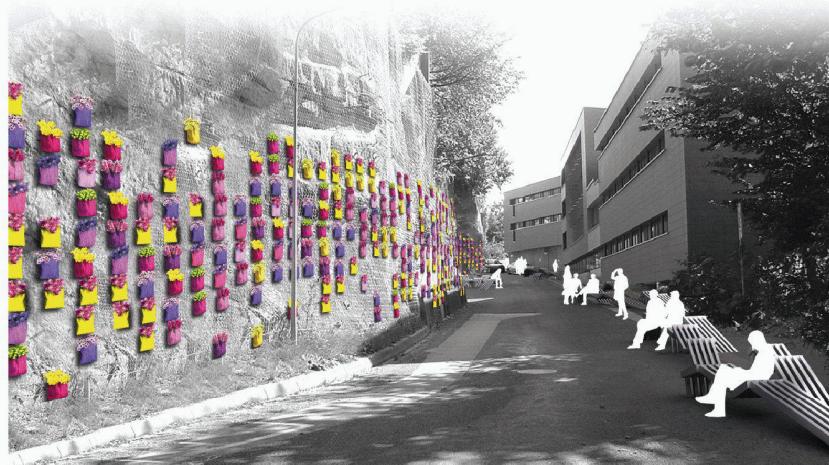
La surface de l'eau est évoquée de manière très simple, avec une prairie ensemencée de couleur bleue, une périphérie tondue et une enceinte d'essences foisonnantes.





#### 2.04 THE BLOOMED CLIFF (MENTION)

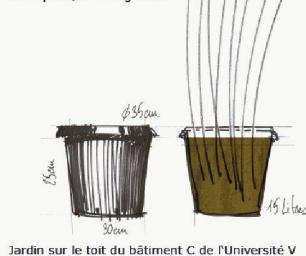
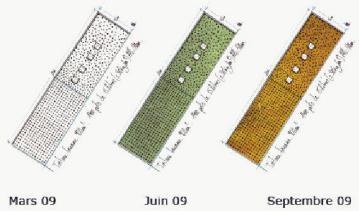
Profitent de la présence des treillis anti-éboulement le long de la falaise qui borde le réservoir du Calvaire à l'ouest, les auteurs y suspendent des sacs multicolores, plantés d'essences annuelles bigarrées. Ils forment ainsi une composition colorée qui évolue au fil de périodes de floraison différenciées.



#### 2.05 LOOPING (DISTINCTION)

Les auteurs proposent de détourner le parcours piéton de la manifestation par le tunnel de la Barre, de manière à ce que les visiteurs puissent côtoyer les cinq vitrines qui s'y trouvent, mais qui n'ont jusqu'ici guère été remarquées par les Lausannois. Faisant référence aux compositions de l'artiste Oswald Herr (1864), ils proposent d'y installer une composition botanique mettant en scène l'une des cinq espèces fossiles retrouvées lors de l'excavation du tunnel, profitant du fait qu'il est assez facile d'installer une climatisation et un éclairage contrôlé dans ces vitrines.





Jardin sur le toit du bâtiment C de l'Université V

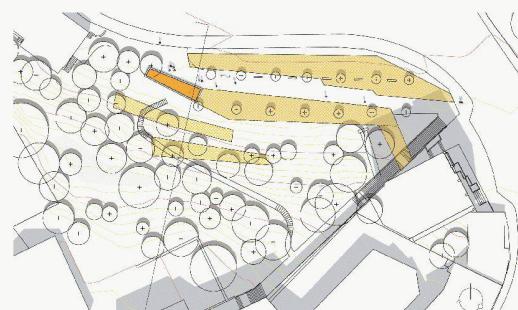


### **2.07 GOLDEN GARDEN (DISTINCTION)**

Les auteurs proposent de végétaliser la toiture du bâtiment de la rue de l'Université 14, qui abrite les locaux du département des infrastructures du Canton de Vaud (DINF). Le dispositif est réalisé au moyen de conteneurs plantés de graminées et de céréales, avec un changement de couleurs tout au long de la saison. Un dispositif d'éclairage par leds photovoltaïques permettra un effet nocturne spectaculaire, en particulier depuis l'esplanade du château.

### **3.01 HORIZONS (MENTION)**

S'inspirant des paysages du vignoble, recouverts de filets, les auteurs proposent une modification du parc de Solitude en installant un praticable au-dessus de plates-bandes fleuries. Le visiteur peut s'allonger et « flotter » à quelques centimètres au-dessus des fleurs.





### 3.02 SECRET DE GOUTTES (MENTION)

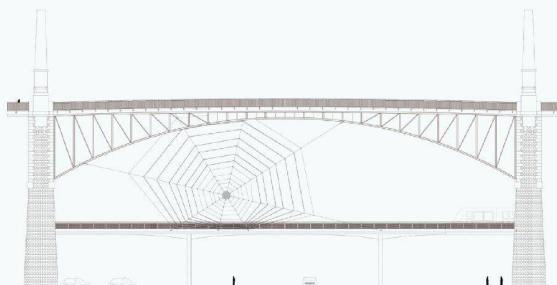
Le long des escaliers de Solitude, il existe un mur de soutènement sur lequel on trouve un microcosme de fougères et de mousses. Les auteurs se proposent d'intensifier cette colonisation en augmentant localement l'hygrométrie. Par ailleurs, en retombant sur des plaques métalliques, les gouttes produisent une ambiance sonore aléatoire qui concurrence la rumeur ordinaire de la circulation.

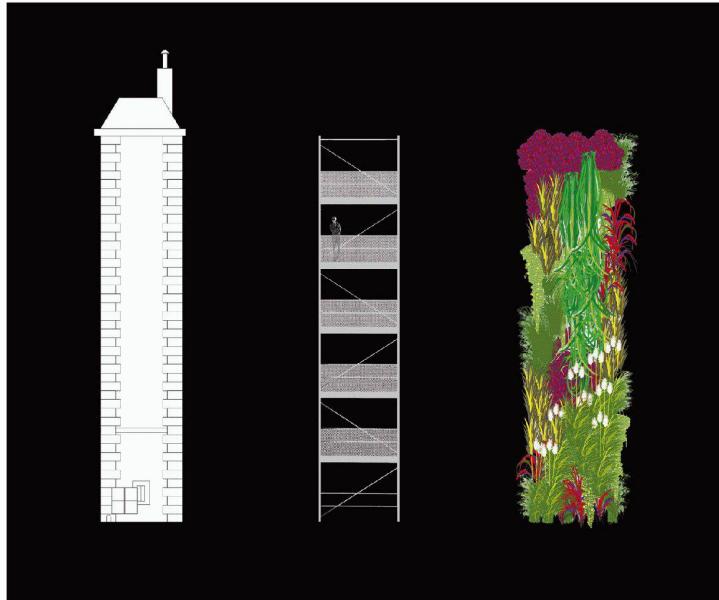


Adrien Rovero, Christophe Ponceau  
(Paris, F et Renens, CH)

### 3.03 GREEN TRAP (MENTION)

Entre les deux tabliers du Pont Bessières et de la ligne M2, les auteurs installent un dispositif simulant une toile d'araignée géante. En son centre, un filet contenant du substrat permet aux plantes grimpantes de coloniser peu-à-peu la toile. Pour les voyageurs du métro, le projet donne l'impression d'avoir emprunté un train fantôme. Mais où est donc l'araignée géante ?





### 3.04 GREEN TOWER (SECOND PRIX)

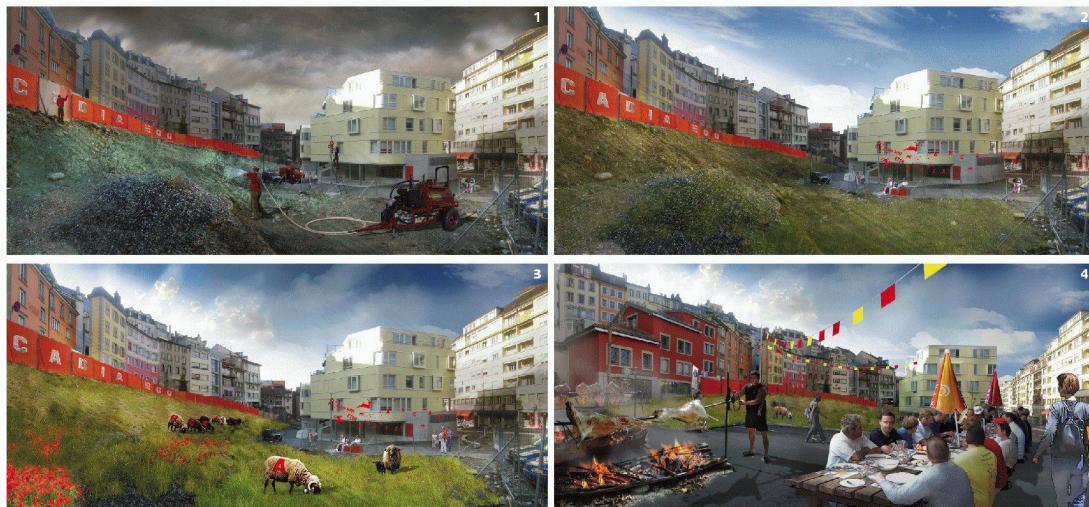
Sur le pignon étroit qui termine l'ensemble des bâtiments sis entre la ruelle Cheneau de Bourg et la ruelle du Rôtillon, les auteurs installent un échafaudage praticable planté d'essences multicolores à croissance rapide.

Ils créent ainsi une relation entre leur installation végétalisée et les façades bariolées de cet ensemble architectural, tout en offrant au visiteur une perception multiple, proche et distante, de cet assemblage.

Claire Cazenave, Thierry Boutonnier,  
Lucas Goy (Lyon, F)

### 3.05 ET IN ARCADIA EGO (DISTINCTION)

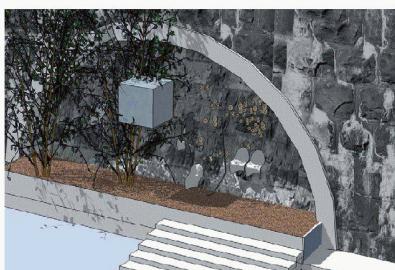
Le projet consiste à mettre en scène le processus d'élevage d'animaux de rente, des conditions de leur installation (prairie par hydroensemencement), de leur présence perçue comme récréative pour les citadins, de leur consommation, et de la fertilisation des sols par leurs déjections. Le caractère subversif de l'installation de ce « paysage arcadien » réside dans le fait qu'il amène la campagne en ville dans sa réalité crue, et non comme une interprétation idéologique.





#### 4.01 ENTRESOL (DISTINCTION)

La proposition consiste à installer un plateau de bégonias en mezzanine dans la partie sud du passage sous-voie du Simplon. Visible d'en dessous, de côté et de dessus, ce dispositif permet de voir le système de racines comme la partie florale des plantes. Semblable à un luminaire coloré, le projet pourrait éventuellement avoir un élément d'appel correspondant à l'autre extrémité du passage, de taille réduite pour faire contraste avec la monumentalité de cet espace.



Stephane Collet, Sarah Glaisen,  
Nik Indermühle (Lausanne, CH)



#### 4.02 CHAMPINOX (DISTINCTION)

Dans la dernière voûte occidentale du plateau de la gare de Lausanne, les auteurs installent une champignonnière. Élément peu usité de l'art du jardin, le champignon est ici protagoniste. Néanmoins, ce lieu paraît inapproprié en raison de son fort ensoleillement. Le jury préconise donc de l'installer dans l'ancienne station du funiculaire de Sauvabelin.



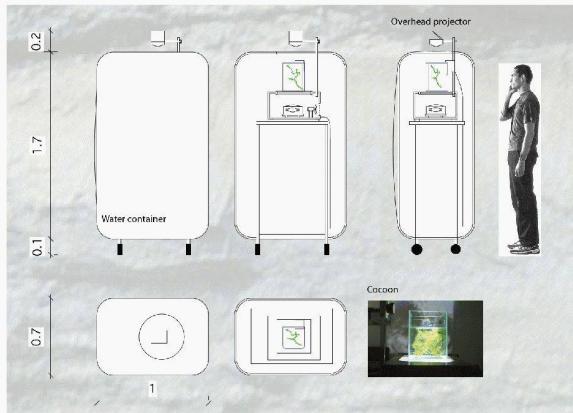
#### **4.03 INTERWINED LANDSCAPES (DISTINCTION)**

Entre les deux émergences des ascenseurs de la station Grancy, les auteurs disposent un cadre végétal qui met en scène l'un des seuls segments visibles du métro. Vu d'en bas, il apparaît comme un objet monumental qui entre en résonance avec la marquise de la gare. D'autre part, les auteurs installent dans la tranchée couverte en contrebas des images du paysage urbain que le nouveau métro a soustrait aux voyageurs.

#### **4.05 COUPON DE PAYSAGE (MENTION)**

Le projet consiste à installer une prairie miniature sur les quais d'Ouchy, par analogie à la « Suisse miniature ». Sur un panneau de fond, les auteurs installent des cartes postales de grande taille, des vues des tours de Valmont, saisis à l'autre extrémité du parcours de Lausanne Jardins.





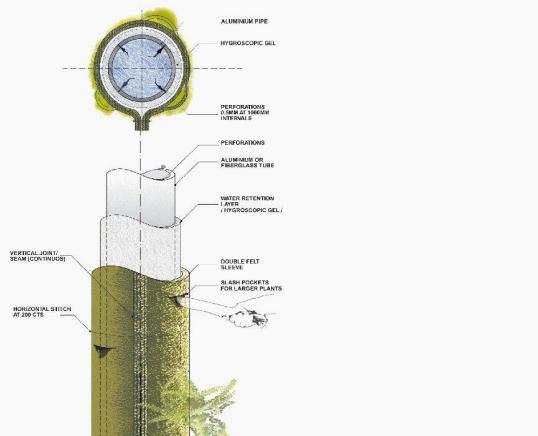
### 5.01 MACCHINA MERAVIDIOSA (SECOND PRIX)

Les auteurs proposent d'installer un dispositif de mise en culture de mousses, de fougères et de lentilles d'eau dans un bac placé au terminus de la ligne de métro M1, et de projeter son image sur les parois de la station.

Le jury apprécie le choix de mettre en évidence l'échelle microscopique et la lenteur de la croissance végétale, qui est mise en opposition avec le caractère minéral du sous-sol et la vitesse des déplacements.



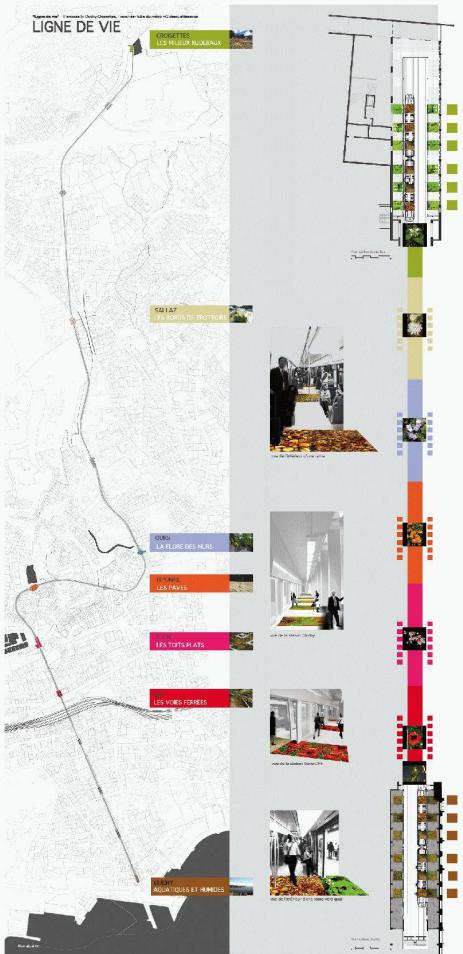
Terragram Pty Ltd, Lukas Bures, Gesine Kippenberg, Vladimir Sitta (Surry Hills, AUS)



### 5.02 SOUS LES ROSES... À LA RECHERCHE DES MEIDOSEM (DISTINCTION)

Ce projet propose d'expérimenter la possibilité de cultiver des végétaux dans l'espace souterrain du métro, en utilisant des plantes hydroponiques et aéroponiques. Il recourt à des techniques déjà éprouvées et règle de manière convaincante la cohabitation avec les usagers du métro, au moyen de bacs disposés au sol. Le support de ces plantations est constitué de tubulures torsadées, qui vont du sol au plafond.





### 5.03 LIGNE DE VIE (MENTION)

Intervenant sur les stations de début et de fin de chacune des boucles, les auteurs installent des photographies sur le sol des rames, qui s'alignent exactement avec d'autres, disposées sur les quais en face des portes automatiques. Une interprétation végétale de la notion de correspondance. Le projet se complète avec quelques micro-jardins en surface, dont sont tirées les images.



### 5.04 METROCHORIE (MENTION)

Les auteurs considèrent que les voyageurs du métro deviennent les vecteurs d'une colonisation végétale massive de la ville de Lausanne, au gré du hasard de leurs déplacements. Pour révéler ce potentiel, ils se proposent de distribuer des pousses aux voyageurs, qui les abandonneront de manière aléatoire dans la ville.



### 5.05 LES DÉDALES DE LAUSANNE (MENTION)

Dans l'espace souterrain en double hauteur de la station Riponne, les auteurs suspendent une structure légère dans laquelle viennent s'insérer des conteneurs de plantes aromatiques. Ce dispositif astucieux permet d'organiser un roulement entre le sous-sol et l'extérieur pour les végétaux, qui sont ainsi comme « en apnée » momentanée. Ils introduisent une caractéristique spatiale inédite à la station, celle des fragrances odorantes.



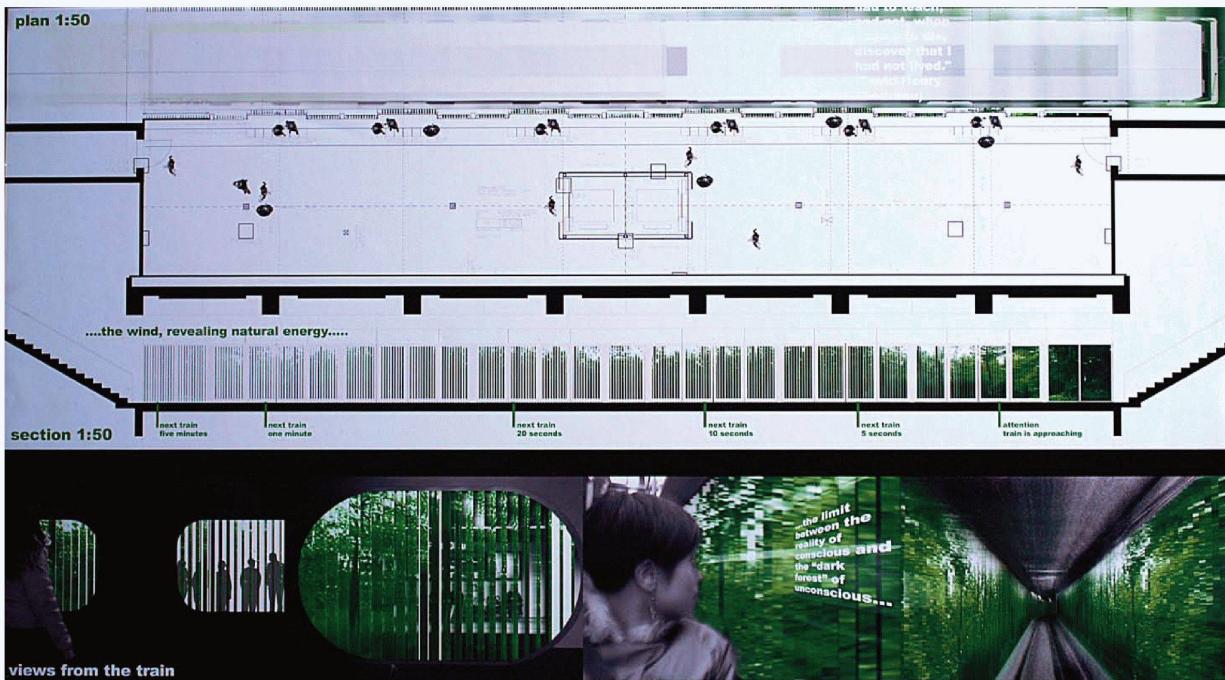
### 5.06 HOSEPIPE GARDEN (MENTION)

Dans la station CHUV, plaquées contre les parois de béton entre les contreforts, les auteurs installent une composition réalisée par le tressage de tuyaux d'arrosage de couleur verte, lesquels permettent l'alimentation en eau des plantations accrochées sur le dispositif.



CHUV : PLAN D'INTERVENTION DANS LA STATION





#### 5.07 THE EDGE OF THE WOOD (MENTION)

Le projet consiste à installer une série de bandes mobiles disposées tout au long de la station La Sallaz, qui, au repos, représentent une forêt et s'animent au passage d'une rame par le déplacement d'air que celle-ci provoque.

#### COMPOSITION DU JURY :

- **Lorette Coen**, journaliste et essayiste, journal *Le Temps*, commissaire générale de Lausanne Jardins en 1997 et 2000, Lausanne (CH)
- **Christine Dalnoky**, architecte-paysagiste, L'atelier de paysage, Gordes (F)
- **Penelope Hill**, écrivain et historienne du paysage, Sherfield on Loddon (GB)
- **Beatrice Friedli Klotzli**, architecte-paysagiste, Berne (CH)
- **Sylvia Karres**, architecte-paysagiste, Karres en Brand, Hilversum (NL)
- **Liliana Motta**, architecte-paysagiste, Paris (F)
- **Chantal Prod'hom**, directrice du Mudac, Lausanne (CH)
- **Patrick Bouchain**, architecte et scénographe, agence CONSTRUIRE, Paris (F)
- **Frederic Bonnet**, architecte-paysagiste, Obras architectes, Paris (F)
- **Jean-Christophe Bourquin**, municipal, directeur Sécurité Sociale et Environnement, Lausanne (CH)
- **Francesco Della Casa**, rédacteur en chef de la revue *TRACÉS*, commissaire général Lausanne Jardins 2009, Lausanne (CH)
- **Michel Joye**, ingénieur, directeur des Transports publics de la région lausannoise, Lausanne (CH)
- **Javier Maderuelo**, architecte et critique d'art, professeur titulaire de la chaire « Architecture du paysage » à l'Université de Alcalá, Madrid (E)
- **Daniel Kündig**, architecte, président de la SIA, Zürich (CH)